

## RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 24 MAI 2017

Présents : Marie-Louise AULNER, bourgmestre ; Aloyse SCHILTZ, Lucien SETTINGER échevins ; Claude AREND, Roger BEISSEL, Carlo HEUERTZ, Claudio MONGELLI, Marcel MOUSEL, Damien SAGRILLO, conseillers.

Excusés : Carlo HANSEN, Pit MARNACH, conseillers.

### 1) Correspondance

Le bourgmestre AULNER informe :

- 15.06. Réunion de la commission scolaire
- 16.06. Inaugurations au bassin de rétention dans la « Lëtzebuergerstrooss » à Frisange
- 20.06. Réception pour les nouveaux habitants
- 22.06. Fête nationale
- 28.06. Prochain conseil communal

La lettre adressée à Monsieur le Ministre Bausch concernant la problématique du trafic routier à Frisange est présentée au conseil communal.

### 2) Avis dans le cadre du plan d'action contre le bruit

Le conseil communal décide d'approuver l'avis présenté.

Vote : unanime

### 3) Cours de gymnastique, d'aérobic et de fitness, session 2017/2018.

#### a) Organisation cours et honoraires des titulaires.

Le conseil communal décide d'organiser également pour la session 2017/2018 des cours de gymnastique, d'aérobic et de fitness, et ceci à raison de deux séances hebdomadaires d'une heure et demie et fixe les honoraires, par moniteur/monitrice, à 75,- € par séance de 1 heure et demie.

Vote : unanime

#### b) Fixation des droits d'inscription à payer.

Le conseil communal fixe la participation à 75,- € par personne et par cours pour la session 2017/2018.

Vote : unanime

#### **4) Cours de yoga, session 2017/2018**

- a) Organisation cours et honoraires des titulaires.

Le conseil communal décide d'organiser pour la session 2017/2018 des cours de yoga et ceci à raison de deux séances hebdomadaires d'une heure et demie et fixe forfaitairement les honoraires à 75,- € par séance d'une heure et demie.

Vote : unanime

- b) Fixation des droits d'inscription.

Le conseil communal fixe pour la session 2017/2018 les droits d'inscription à 150,- € par personne et par an.

Vote : unanime

#### **5) Cours de gymnastique douce pour le 3e âge, session 2017/2018**

- a) Organisation cours et honoraires des titulaires.

Le conseil communal décide d'organiser pour la session 2017/2018 des cours de gymnastique douce pour 3e âge, et ceci à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure et fixe forfaitairement les honoraires à 50,- € par séance de 1 heure.

Vote : unanime

- b) Fixation des droits d'inscription.

Le conseil communal fixe les droits d'inscription à 50,- € par personne pour la session 2017/2018.

Vote : unanime

#### **6) Cours de Zumba KIDS, session 2017/2018.**

- a) Organisation cours et honoraires des titulaires

Le conseil communal décide d'organiser pour la session 2017/2018 des cours de zumba KIDS et ceci à raison d'une séance hebdomadaire et fixe forfaitairement les honoraires à 50,- € par séance de 45 minutes.

Vote : unanime

- b) Fixation des droits d'inscription.

Le conseil communal fixe pour la session 2017/2018 les droits d'inscription à 75,- € par personne et par an.

Vote : unanime

## **7) Cours de Zumba, session 2017/2018**

### a) Organisation cours et honoraires des titulaires

Le conseil communal d'organiser pour la session 2017/2018 des cours de zumba et ceci à raison d'une séance hebdomadaire et fixe forfaitairement les honoraires à 50,- € par séance de 1 heure.

Vote : unanime

### b) Fixation des droits d'inscription.

Le conseil communal fixe pour la session 2017/2018 les droits d'inscription à 150,- € par personne et par an.

Vote : unanime

## **8) Cours de langue luxembourgeoise, session 2017/2018**

### a) Organisation cours et honoraires des titulaires

Le conseil communal d'organiser pour la session 2017/2018 et ceci à raison d'une séance hebdomadaire de deux heures un cours pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise » pour débutants qui n'aura pas lieu pendant les vacances scolaires et fixe les honoraires pour le chargé de cours au taux horaire de 50,- €.

Vote : unanime

### b) Fixation des droits d'inscription.

Le conseil communal décide d'offrir pour la session 2017/2018 ces cours à titre gratuit aux intéressés et de donner priorité aux habitants de la Commune de Frisange.

Vote : unanime

## **9) Augmentation crédits ordinaires**

Le conseil communal approuve l'augmentation des crédits ordinaires suivants :  
« Cadeaux personnel » : augmentation de 3.000,-€, portant l'article budgétaire de 6.000,-€ à 9.000,-€.

Vote : unanime

## **10) Réglementation temporaire de la circulation sur le Parking « Hoënerwee » à côté du nouveau cimetière à Hellange – mise hors fonction d'une moitié de la place**

Le conseil communal décide d'approuver le règlement temporaire de la circulation, n° 17/019 du 15 mai 2017, comme présenté.

Vote : unanime

## 11) Questions orales au collège échevinal

### a) Questions orales posées par le conseiller MOUSEL :

Ne faudrait-il pas souscrire une assurance contre le vol des poubelles au parking du cimetière de Hellange ?

*L'échevin SCHILTZ répond que cette question n'a pas encore été débattue au collège échevinal. Il doute fort qu'un assureur serait prêt à couvrir ce risque et que si ce serait le cas, les primes seraient exorbitantes. Une commune voisine a demandé à être dépannée en poubelles neuves, ce qui nous permet d'écouler une partie du stock. Les ménages qui n'ont pas encore commandés de poubelles vertes, brunes ou bleues recevront un rappel les incitant à se fournir en poubelle adéquates pour un tri efficace des déchets.*

### b) Questions orales posées par le conseiller SAGRILLO :

Le conseiller SAGRILLO produit une carte postale émise par le CSV, distribuée aux habitants de Hellange et qui représente le château d'eau de Hellange avec un texte exprimant le souhait de retourner la carte au CSV en précisant quelle future affectation du château d'eau serait envisageable. Est-ce que cette carte est seulement distribuée à Hellange ? Qu'en est-il du plan du collège échevinal à ce propos ?

*Le bourgmestre AULNER répond que c'est une action du CSV pour s'informer auprès de la population sur ce qu'on pourrait envisager de faire avec ce château d'eau. Des idées intéressantes pourraient être intégrées ensuite dans le programme électoral du CSV. Le plan du collège échevinal de sécuriser le château d'eau reste d'actualité.*

*Le conseiller AREND ajoute que la carte sera distribuée à chaque ménage de la commune.*

Est-ce qu'il serait possible d'autoriser les habitants de Frisange à stationner à sur n'importe quel parking ou place de stationnement sans encourir le danger d'un PV en zone de parking résidentiel ou payant ?

*Le bourgmestre AULNER répond qu'une révision du règlement de la circulation à ce propos est envisagée.*

## 12) Séance à huis clos : Nomination définitive de Monsieur PEREIRA DE SOUSA Steve aux fonctions d'expéditionnaire administratif

Le conseil communal décide de nommer avec effet au 01 novembre 2017, Monsieur PEREIRA DE SOUSA Steve définitivement aux fonctions d'expéditionnaire administratif auprès de l'Administration Communale de Frisange.

Vote : unanime

## 13) Séance à huis clos : Proposition de réaffectation du personnel enseignant : 1p Cycle C 1 17/18:

Le conseil communal propose de réaffecter comme instituteur au poste vacant Cycle C 1 17/18,1 p Madame Clement Lisa Lee de Frisange.

Madame Hinterscheid Mireille : 4 voix

Madame Rhein Conny : 0 voix

Madame Clement Lisa Lee : 4 voix

Bulletins blanc : 1

Comme il y a eu partage des entre deux candidats, le sort a décidé que Mme Clement Lisa Lee est nommée.

**14) Séance à huis clos : Proposition de réaffectation du personnel enseignant : 2p Cycle C 1 17/18**

Le conseil communal propose de réaffecter comme instituteur au 2ième poste vacant Cycle C 1 17/18,1 p Madame Hinterscheid Mireille de Peppange.

Madame Hinterscheid Mireille : 8 voix

Madame Rhein Conny : 0 voix

Bulletins blanc : 1